

S.A. FINANCES et INDUSTRIES
Rue de Tombeek 5
1331 Rosières
BCE 0430.083.449
RPM Nivelles

FSMA
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

PAR EMAIL : tarik.simhammed@fsma.be
trp.fin@fsma.be
PAR RECOMMANDÉ AVEC AR

S.A. SPADEL N.V.
A l'attention de Monsieur D. De Sorgher
CFO
Avenue des Communautés 110
1200 Bruxelles

PAR EMAIL : d.desorgher@spadel.com

Bruxelles, le 30 août 2018

Messieurs,

Concerné : Notification article 74, §8, de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux OPA

Par la présente, nous avons l'honneur de vous adresser, pour autant que de besoin, une notification sur la base de l'article 74, § 8, de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

Cette notification concerne la société anonyme **Société de Services, de Participations, de Direction et d'Elaboration, en abrégé S.A. SPADEL N.V.**, dont le siège social est établi à 1200 Bruxelles, avenue des Communautés 110, inscrite à la BCE sous le numéro 0405.844.436 et dont le capital est représenté par 4.150.350 actions (ci-après dénommée « Spadel »).

Aucun changement n'est intervenu quant à la participation de Finances et Industries dans le capital de Spadel au cours de l'année écoulée. Finances et Industries détient donc à ce jour 3.861.187 actions, soit 93,03% des actions représentatives du capital et des droits de vote de Spadel.

Finances et Industries est directement contrôlée par Guyan SàRL (ci-après dénommée « Guyan »), qui détient, en propriété, 347.260 actions représentant 86,81% du capital de Finances et Industries et des droits de vote.

Par notification de transparence du 26 mars 2018, vous avez été informé d'un changement au niveau de l'actionnariat de Guyan. Pour rappel, Marc du Bois a cédé, le 31 janvier 2018, les 110.383 actions qu'il détenait dans Guyan à la Fondation Macdub. La Fondation Macdub détient donc le contrôle indirect de Spadel. En contrepartie de la cession de sa participation dans Guyan, la Fondation Macdub a émis au bénéfice de Marc du Bois 110.383 certificats représentatifs des actions de Guyan donnant droit, à terme, à 110.383 actions Guyan. Marc du Bois a cédé la nue-propriété de ces certificats à ses deux enfants et en a conservé l'usufruit. Marc du Bois contrôle la Fondation Macdub.

Dès lors, l'actionnariat de Guyan se présente comme suit :

- Guyan, qui détient 10.803 actions propres ;
- La Fondation Macdub, propriétaire de 110.383 actions, soit 55,89 % des actions représentatives du capital et donc 55,89 % des droits de vote de Guyan en ne tenant pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote afférents aux 10.803 actions propres

- détenues par Guyan et 59,12 % des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote,
- Finances et Industries, qui détient 76.284 actions, soit 38,62 % des actions représentatives du capital et donc 38,62 % des droits de vote de Guyan en ne tenant pas compte d'une éventuelle suspension des droits de vote afférents aux 10.803 actions propres détenues par Guyan et 40,86 % des droits de vote en tenant compte d'une éventuelle suspension de ces droits de vote, et
 - les deux enfants de Monsieur Marc du Bois.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



**S.A. Gerefis,
Administrateur délégué,
représentée par Marc du Bois**

pp